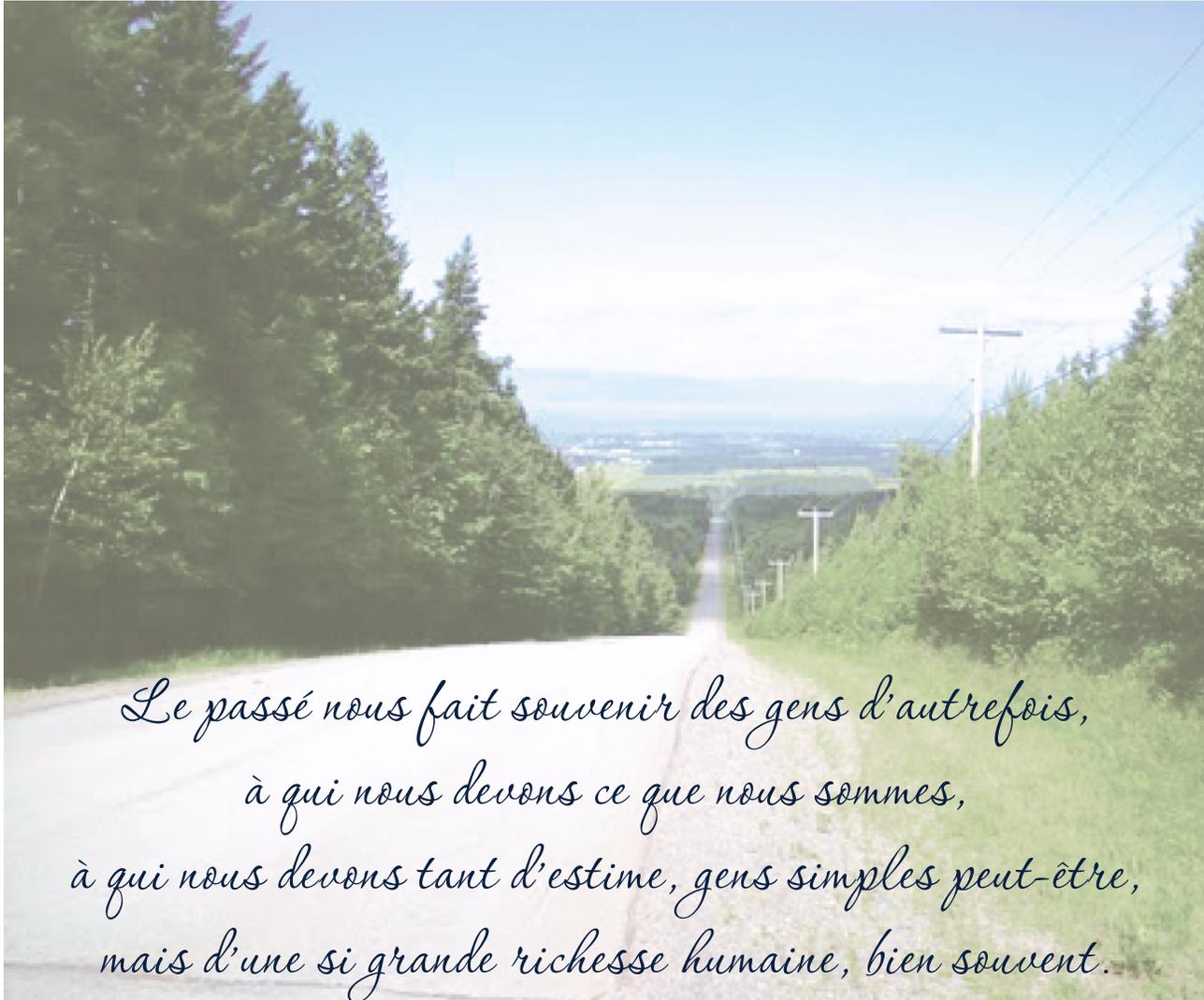


Politique Familles et Aînés



Municipalité de
SAINT-AUBERT





*Le passé nous fait souvenir des gens d'autrefois,
à qui nous devons ce que nous sommes,
à qui nous devons tant d'estime, gens simples peut-être,
mais d'une si grande richesse humaine, bien souvent.*

Mot du maire

C'est avec plaisir que la Municipalité de Saint-Aubert s'est intéressée en 2010 à l'implantation d'une politique familiale municipale. Deux projets-pilotes étaient reliés à celle-ci, soit une Municipalité amie des aînés (MADA) et les Saines Habitudes de vie (SHV), auxquels nous avons accepté de participer sans hésitation.

Je tiens à remercier personnellement chacun des membres du Comité de la famille qui se sont engagés à remplir la tâche de concevoir une politique familiale à l'image des citoyens de Saint-Aubert afin de répondre à leurs besoins immédiats ainsi qu'à ceux des générations à venir.

Soyez assurés, en parcourant les pages qui suivent, que le conseil municipal s'engage à respecter chacune des interventions décrites dans son plan d'action.

Depuis quelques années, le conseil municipal et moi-même avons œuvré à vous offrir une municipalité plus active et davantage dynamique. Il est primordial pour la survie d'une collectivité de regarder vers le futur et d'allier nos efforts à ceux déployés par les organismes locaux afin de réussir tous ensemble à atteindre une qualité de vie agréable, une fierté collective et un profond sentiment d'appartenance.



Germain Robichaud



*Il faut savoir se plier
au courant de la vie : hier a existé,
hier ce sont nos racines,
mais les fruits de l'arbre mûrissent
aujourd'hui et se récoltent demain.*

Martin Gray



Mot de la responsable des questions familiales

POURQUOI UNE POLITIQUE FAMILIALE ?

Poser la question, c'est y répondre, parce que la famille constitue en elle-même une microsociété.

Depuis 2010, le conseil de la municipalité de Saint-Aubert a la volonté de préciser ses actions face aux familles et face aux nouveaux défis du vieillissement de la population.

Dans le cadre de la mise en place de la Politique familiale – Municipalité amie des aînés, le Comité de la famille de Saint-Aubert a travaillé concrètement pour la mise en place de projets concrets en lien avec la volonté du milieu.

« On ne réinvente pas la roue, on fait seulement l'aligner... »

Merci à tous les intervenants, organismes, personnes interpellées d'avoir répondu à nos interrogations. Merci aux membres du comité qui participent activement aux échanges et aux discussions qui donnent des résultats concrets.

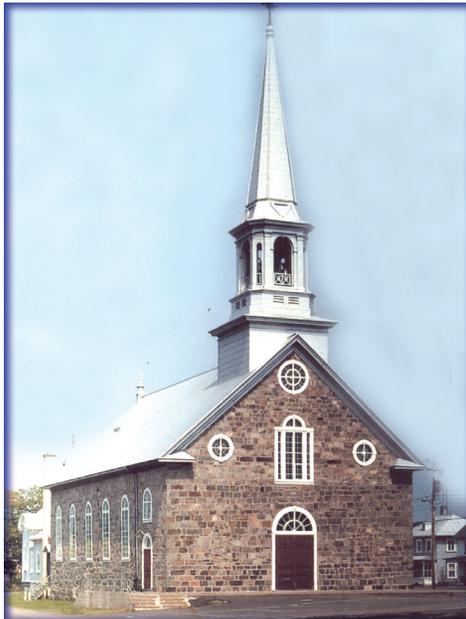
Merci à Marie-Thérèse, notre chargée de projet, pour son excellent travail de recherche, d'élaboration et de coordination de la démarche. Merci à madame Lise Prévost, formatrice pour le Carrefour action municipale et famille (CAMF) ainsi qu'à madame Louise Fortin, agente de promotion des saines habitudes de vie.

La municipalité de Saint-Aubert a été choisie comme projet-pilote sur l'intégration des saines habitudes de vie dans la mise en place d'une Politique familiale – Municipalité amie des aînés.



Monique St-Pierre

Historique de Saint-Aubert



*C'est un devoir de connaître
l'histoire de son pays.*

ÉMILE KELLER

Comme ce fut le cas dans bien des localités rurales du Québec, l'érection canonique de la paroisse en 1858 a précédé l'érection civile proclamée et constituée officiellement le 1^{er} mai 1877.

Le territoire de la nouvelle municipalité comprend la partie sud de la seigneurie du Port-Joli et du fief Rhéaume (Demi-lieue) et ce, à partir du 3^e Rang, incluant les rangs I et II du canton Fournier, ce qui comprend le magnifique lac Trois-Saumons.

La loi de l'érection civile venait également mettre fin à bien des démêlés entre Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Aubert concernant la partie sud du 2^e Rang de Saint-Jean-Port-Joli, déjà habitée et dont la majorité des résidants voulait faire partie de la nouvelle paroisse de Saint-Aubert. C'est le 26 octobre 1876 que monseigneur Taschereau accepte la proposition du curé Joseph Lagueux de Saint-Jean de céder à Saint-Aubert deux arpents et demi de terrain en profondeur, et ce, sur une distance d'environ 4 km de chaque côté de l'église en mesure d'aujourd'hui. Tous les



résidents concernés par cette bande de terrain, appelée La Lombardie, passaient enfin à Saint-Aubert.

La population n'a guère changé au cours des ans puisqu'elle comptait 1216 âmes en 1867 et un peu moins de 1500 en 2012.

L'économie de Saint-Aubert a longtemps été dominée par l'agriculture, l'acériculture et l'exploitation forestière. Ces activités demeurent encore importantes sur le territoire. La villégiature a pris une grande place dans le secteur du Lac-Trois-Saumons. Par ailleurs, le développement domiciliaire du Piedmont est en pleine évolution du côté village.

La disponibilité des services de proximité, le potentiel d'emploi dans les industries et les commerces de la région et un environnement agréable font de Saint-Aubert un endroit où il fait bon vivre.

Le conseil municipal de Saint-Aubert demeure attentif aux attentes de la population et la création d'un Comité de la famille et des aînés contribuera de façon certaine à l'amélioration des services qui seront disponibles pour l'ensemble de la communauté aubertoise.



André Robichaud

Auteur du livre
Saint-Aubert 1858 – 2008

C'est par le contact familial avec les témoins du passé, maisons, forêts, champs, coutumes, moeurs, ruines, sentiers perdus et presque oubliés que l'enfant apprend qu'il a un passé, qu'il distingue du présent et qu'il apprend aussi que l'homme reste le témoin et l'acteur de l'Histoire. — Ernest Natalis

La famille c'est :



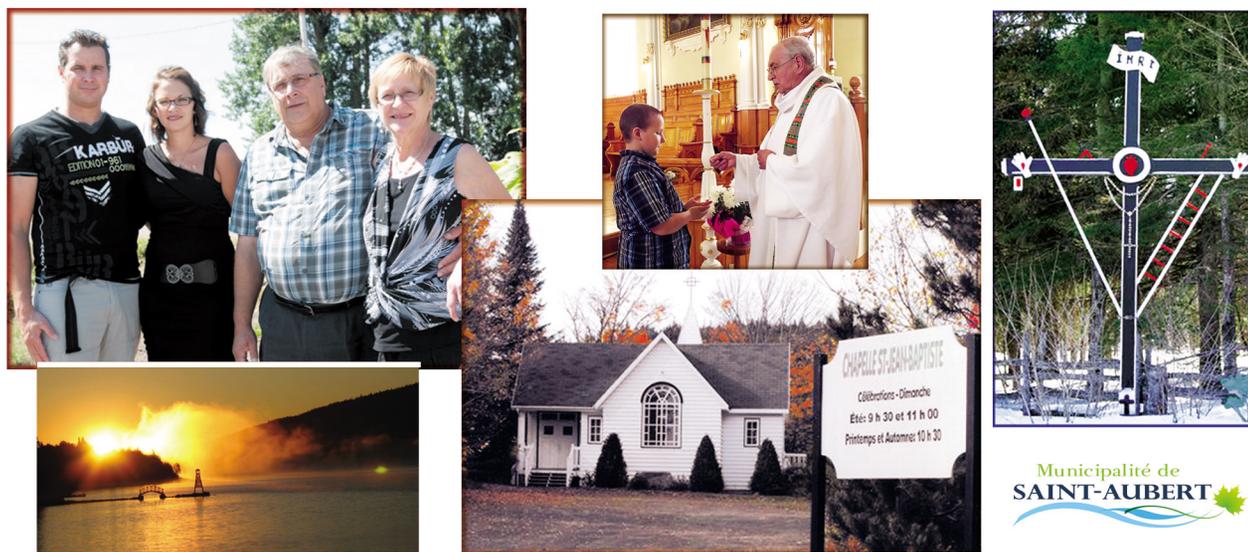
« Cellule de base de la société composée d'individus ayant un lien de sang ou d'affection. La famille est le premier lieu d'apprentissage et de socialisation entre générations. C'est un lieu d'évolution et d'échanges qui peut se traduire par différents modèles : familles intergénérationnelles, parents-enfants, familles monoparentales, familles recomposées, familles d'accueil, etc. »

La mission que le comité s'est donnée :

Une politique familiale municipale est un document de référence qui précise de quelle façon la municipalité veut agir pour répondre aux besoins des familles et des aînés.



Ce document sert de guide lors de la prise de décisions du conseil municipal concernant des actions susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles et des aînés. De plus, un plan d'action triennal accompagne la politique familiale.



Municipalité de
SAINT-AUBERT



Ce plan d'action a été établi à la suite des consultations des familles et des aînés à l'aide de sondage postal et individuel. Le comité de la famille s'est donc donné pour mission d'être le porte-parole des familles et des aînés face au conseil municipal de Saint-Aubert. Le plan d'action répond aux besoins de tous, tant au niveau de la sécurité, des infrastructures et des loisirs, soulevés lors de l'étude des résultats des questionnaires. Le comité tient à remercier les résidents de Saint-Aubert de leur précieuse participation à cette étape essentielle de l'élaboration de la politique familiale.



L'OBJECTIF DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Développer le sentiment d'appartenance en favorisant des liens entre les familles et les générations. De plus, en regard de l'organisation du milieu, les activités à réaliser seront à l'image de son environnement en tenant compte de la sécurité et de la vie au cœur d'une communauté fière de vivre à Saint-Aubert.

Les plaisirs
de l'été



Municipalité de
SAINT-AUBERT



PLAN D'ACTION 2013-2014-2015

Vie communautaire

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Construire une résidence pour personnes autonomes et semi-autonomes	✓		
Organiser une fête annuelle pour les nouveaux arrivants	✓	✓	✓
Donner un arbre par nouveau-né et un livre pour bébé	✓	✓	✓
Faire la promotion de subventions de loisirs disponibles	✓	✓	✓

Comité de la famille

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Suggérer une activité mensuelle, sportive ou culturelle ouvert à tous, pour commencer et ensuite selon les demandes	✓		
Créer une fête pour les 0-5 ans au parc Bélanger		✓	
Aménager un espace de jardins surélevés pour les résidents des HLM	✓		✓

PLAN D'ACTION 2013-2014-2015

Les loisirs

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Procéder à l'embauche d'une responsable des loisirs			<i>déjà réalisé</i>
Supporter la responsable des loisirs dans sa campagne de financement pour l'achat de matériel sportif	✓	✓	✓

Sécurité

Actions	Échéancier		
	2013	2014	2015
Mettre à la disponibilité des familles des tables à langer aux endroits stratégiques	✓	✓	✓
Maintenir la sécurité des piétons en voyant à la réfection ou l'aménagement d'un corridor sécuritaire pour faciliter les déplacements à pieds aux abords de la route 204, section village		✓	✓
Sécuriser l'accès piétonnier des élèves autour de l'école			<i>déjà réalisé</i>
Étudier la possibilité d'installer des bancs à différents endroits dans le village	✓	✓	✓

Les statistiques

Les données et les statistiques suivantes ainsi que les résultats des sondages ont été importants pour les membres du comité afin de déterminer les besoins des citoyens.

Évolution de la population

Année	Nombre	Variation (%)
2001	1365	
2006	1468	7,5 %
2011	1409	-4,0 %
2012	1452	3,0 %
2013	1462	0,6 %

Nombre de familles : 380

Nombre moyen d'enfants par famille : 2



Répartition de la population selon l'âge

0 à 9 ans	144
10 à 19 ans	165
20 à 39 ans	270
40 à 59 ans	420
60 à 70 ans	343
80 ans et +	67
	1409



Références :
Recensement 2011 Statistiques Canada



Raisons pour choisir de vivre à Saint-Aubert

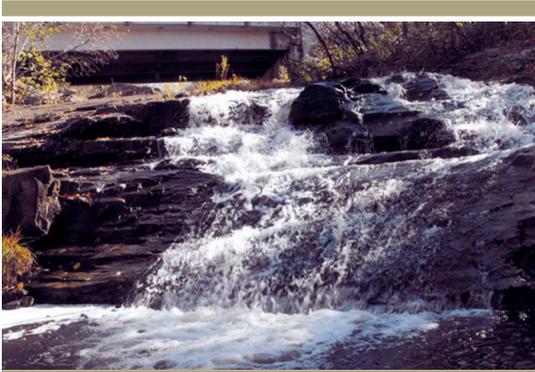


*Les plaisirs
de l'hiver*



Municipalité de
SAINT-AUBERT





Conclusion



Avec la beauté des paysages, la tranquillité du lac Trois-Saumons et l'entraide que l'on retrouve entre les citoyens, il est important de souligner que la municipalité de Saint-Aubert est une collectivité accueillante où il fait bon vivre. Cet endroit rempli de possibilités se voit grandir et embellir au fil du temps.

Des remerciements particuliers sont adressés à chacun des membres du Comité Famille et Aînés pour leur implication et le temps consacré à chacune des étapes de l'élaboration de la politique familiale municipale. De plus, ce projet n'aurait pas vu le jour sans la participation financière du ministère de la Famille et des Aînés. Notre formatrice, madame Lise Prévost du Carrefour Action Municipalité et Famille, pour nous avoir dirigé dans ce projet. Il y a également madame Louise Fortin, infirmière et agente de promotion des saines habitudes de vie, pour ses précieux conseils.



Alors tous ensemble, nous avons réalisé une politique familiale qui est le reflet des besoins des Aubertois et des Aubertoises.



*Saint-Aubert
où il fait bon vivre.*



Mot de la chargée de projet



Lorsque l'on m'a confié ce travail, je fus ravie de pouvoir apporter ma contribution à la collectivité et remplir les exigences du programme de la Politique familiale avec les volets MADA et SHV. J'ai vite découvert l'entraide qu'il y avait entre les citoyens de Saint-Aubert, les organismes du milieu et les besoins importants des résidents face à la sécurité du milieu ainsi que le développement à faire au niveau des loisirs.

J'espère sincèrement que le dévouement et le temps consacré de tous à ce projet seront appréciés. Ce défi m'a enchantée et ce fut une joie de travailler avec chacun des membres du comité Familles et Aînés ainsi qu'avec tous les partenaires. À chacune des étapes, c'était gratifiant de voir l'évolution du projet afin d'offrir à la communauté une politique familiale répondant aux besoins de tous.

Marie-Thérèse Pelletier



Les membres du comité



*1^{re} rangée : Ghislaine F. St-Pierre, Monique St-Pierre et Line St-Pierre;
2^e rangée : Raymond Picard, Line Grenier, Marie-Hélène Lavoie, Dany Chouinard,
André Robichaud, Sophie Forget et Caroline Cloutier.
Absente de la photographie : Manon Chouinard*

Listes des organismes locaux

Le Cercle de Fermières

Anne-Marie Gagnon Vézina – (418) 598-6104

La Garde Paroissiale

Jean Fournier – (418) 598-9279

Le Club du 3^e Âge de Saint-Aubert inc.

Ghislaine F. Saint-Pierre – (418) 598-6068

Les Chevaliers de Colomb

Jean-Guy Toussaint – (418) 598-9632

Les filles d'Isabelle

Denise Sénéchal – (418) 598-6693

La Corporation Cailloux

Merylou Chouinard – (418) 598-9529

La Corporation de développement communautaire de Saint-Aubert inc.

André Robichaud – (418) 598-6660

Le comité des anniversaires de mariage

Ghislaine F. Saint-Pierre – (418) 598-6068

Le Club sportif du Lac Trois-Saumons inc.

Denis Saint-Hilaire – (418) 598-3147

L'Office municipal d'habitation de Saint-Aubert

Denis Charrois – (418) 598-3725

La Bibliothèque Charles-É. Harpe

Jocelyne Gamache – (418) 598-6508

Le Club des résidents du Lac Trois-Saumons

Marcel Deschênes – (418) 564-0506

La Fabrique de Saint-Aubert

Rénald Caron – (418) 598-3514



Bibliographie

Guide d'information sur la politique familial municipal, volet « saines habitudes de vie ».

Outils de formation pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Profil socioéconomique, Municipalité de Saint-Aubert, CLD L'Islet et MRC de L'Islet, mars 2009.

Politique de subvention en loisirs extérieurs, Municipalité de Saint-Aubert.

Région de la Chaudière-Appalaches, Profil des jeunes – activité physique – saine alimentation, Profil Québec en forme 2010-2011.

Façonner des collectivités actives et saines, Fondation des maladies du cœur.

Statistiques Canada, données des recensements, 2001, 2006 et 2011.

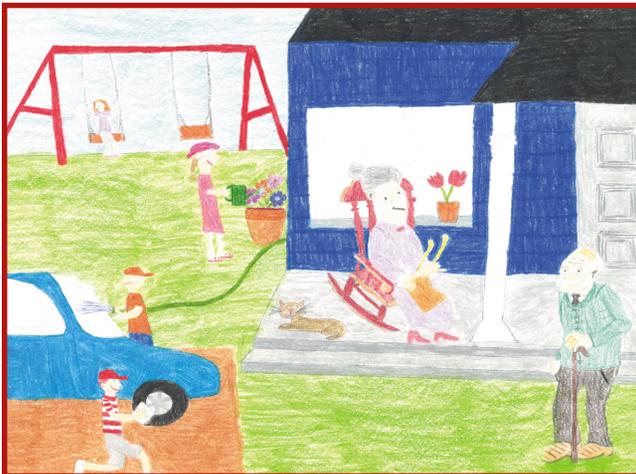
Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Autres politiques familiales (Saint-Marcel, Lac-Etchemin, Saint-Gabriel Lallemand et L'Islet).



Table des matières

Mot du maire	3	Répartition par tranches d'âges	
Mot de la responsable des questions familiales	5	chez les aînés	15
Historique de Saint-Aubert	6	Raisons pour choisir de vivre à Saint-Aubert	16
La mission que le comité s'est donnée :	9	Conclusion	18
L'objectif de la politique familiale	10	Mot de la chargée de projet	20
Plan d'action 2013-2014-2015	12	Les membres du comité	21
Les statistiques	14	Liste des organismes locaux	22
		Bibliographie	23



Koraly Dumas



Maude-Sophie Michaud